



ON S'ACTIVE DE LA MAISON À L'ÉCOLE



DÉMARCHE DE PROMOTION DU TRANSPORT ACTIF

*Saviez-vous que se déplacer à pied ou à vélo
... contribue à réduire la circulation automobile autour de
l'école, à améliorer la qualité de l'air et à réduire les
émissions de gaz à effet de serre?
... permet d'intégrer efficacement les objectifs quotidiens
d'activité physique recommandés?*



Création d'un comité sur le transport actif

La formation d'un comité multidisciplinaire est un élément-clé de votre démarche afin d'inclure tous les intervenants concernés (école, commission scolaire, service de police, service d'urbanisme, élu municipal, etc.) et de faciliter le dialogue et le partage des connaissances.

Diagnostic des habitudes de déplacement

Afin d'inciter plus de vos élèves à se déplacer activement vers l'école, un diagnostic des habitudes de déplacements de vos élèves et des aménagements physiques autour de l'école vous permettront d'identifier les freins et les solutions à mettre en place

1. Réaliser un sondage auprès des parents. Voici des propositions de questions.
 - a. Comment votre enfant s'est-il rendu à l'école la semaine dernière?
 - b. Pourquoi votre enfant ne va-t-il pas à pied ou à vélo plus souvent?
 - c. Si le trajet vers l'école était mieux aménagé, seriez-vous intéressé à ce que votre enfant s'y rende de façon plus active?
2. Documenter le nombre d'élèves marcheurs (habitant à moins de 1,6 km)
3. Localiser les élèves marcheurs potentiels vis-à-vis les réels (selon les données du sondage) afin de permettre de visualiser certaines barrières.

Observations des aménagements et marche de repérage dans le quartier

1. Observer la circulation automobile, cycliste et piétonnière aux abords de l'école lors des périodes d'entrée et de sortie des élèves. La collaboration d'un policier est recommandée.

2. Réaliser une marche de repérage dans le quartier. Inviter parents, directions, enseignants, élus et autres représentants de la municipalité, de la commission scolaire et de la sécurité publique. Interroger des élèves marcheurs : ils ont une perception particulière de leur environnement. L'utilisation des [fiches conseils](#) du Centre d'écologie urbaine de Montréal et du [Guide à l'intention des piétons et des cyclistes](#) peut faciliter les observations.



3. Points spécifiques à observer et à noter lors des observations et de la marche

- Espace suffisant pour marcher de façon sécuritaire (ex. présence et état des trottoirs)
- Facilité de traverser les rues et de respecter les règles de sécurité
- Comportement des conducteurs
- Présence ou absence d'aménagements (traverse piétonnière, avancée de trottoir, signalisation, etc.)



Pour plus d'informations, contactez Geneviève Pomerleau (poste 6) ou Alexandre Demers (poste 8) au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie au 819-821-4357.